L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An.................. $3 00
Six Mois................ 1 50
Quatre Mois............ 1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Les dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;
Un Bulletin Maritime;
Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;
Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;
Un Bulletin Financier;
Un Bulletin Commercial;
Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer
Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,
[illegible] CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,
323 RUE DE CHARTRES,
[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Henry P. Walter.

Cottages Simples et Doubles

Et Maisons à Deux Etages,

Encoignure d'Affaires,

Magnifique Ilet

Et un demi ilet de terre,

Contigus à la Standard Oil Works.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 10 août 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu en Cour ouverte le 23 juin 1905, et signé le 29 juin 1905, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premièrement—Deux certains lots de terre situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Rousseau, Adèle, Joséphine et Tchoupitoulas, désignés par les numéros un et deux sur un plan déposé en l'étude de James Graham, ancien notaire; lesdits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Rousseau sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot numéro un formant le coin des rues Rousseau et Joséphine. Les dits lots sont une partie du lot numéro soixante sur un plan fait par J. Pilié, voyer, daté le 2 mars 1824, et déposé en l'étude de C. Pollock, ancien notaire en cette ville.

Les améliorations comprenant la propriété ci après décrite.

Deuxièmement — Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Rousseau, Joséphine, Adèle et Levee, désignée par la lettre A sur un plan déposé en l'étude de James Graham, ancien notaire, et mesurant trois pieds onze pouces et deux lignes de face à la rue Rousseau par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et est contigu à la propriété premièrement décrite.

Les améliorations devant être en ceci ci-après décrite.

Troisièmement—Un certain lot de terre, situé et étant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Rousseau, Levee, Joséphine et Adèle, désigné par le numéro cinquante neuf d'après un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, le 2 mars 1824, déposé parmi les régistres de C Pollock, ancien notaire en cette ville, d'après lequel plan ledit lot de terre mesurant soixante pieds de face à la rue Rousseau, entre les rues Joséphine et Adèle sur cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins, en mesure française. La propriété ci-dessus ensemble avec celles premièrement et deuxièmement décrites ont été subdivisées et seront vendues ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent d'après un plan de voyer daté le 7 juillet 1905, fait par Charles G. Del Isle, à savoir:

Nos 477-479 rue Joséphine coin Rousseau.

(a)—Le lot A mesurant 30 pieds de face à la rue Joséphine sur 77' 8" de profondeur entre lignes parallèles et formant le coin des rues Rousseau et Joséphine.

Les améliorations sur la propriété ci dessus comprenant un splendide cottage double contenant 4 chambres de chaque côté et rapportant $21 par mois de loyer.

Nos 473 et 475 rue Joséphine.

(b)—Le lot B mesurant 32 pieds de face à la rue Joséphine sur 77 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sur le ci-dessus comprenant un joli cottage double avec 4 chambres de chaque côté, rapportant $20 par mois de revenu.

Nos 469 et 471 rue Joséphine.

(c)—Le lot C mesurant 32 pieds 5 pouces de face à la rue Joséphine sur 77 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sur le ci-dessus comprenant un splendide cottage double, contenant 4 chambres de chaque côté et rapportant $20 par mois.

No 467 rue Joséphine.

[d] Le lot D mesurant 25 pieds 7 pouces de face à la rue Joséphine, par 96 pieds de profondeur, sur la ligne de coté le plus près de la rue Rousseau et sur la ligne la plus près de rue Tchoupitoulas, ledit lot ayant une première profondeur de 63 pieds, 11 pouces et 2 lignes auquel point il s'élargit de 39 pieds 10 pouces et 3 lignes sur une ligne parallèle à la rue Joséphine et delà il a une deuxième profondeur de 32 pieds 6 lignes et a une largeur dans le fond de 66 pieds, 5 pouces et 3 lignes. Les améliorations sur le lot ci dessus comprenant un joli cottage simple, retiré de la banquette, contenant galerie et cinq chambres et à une grande entrée sur le coté pour voiture.

No 2048 rue Rousseau.

(e) - Le lot E mesurant 18 pieds 4 pouces de face à la rue Rousseau sur une profondeur de 94 pieds 5 pouces entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant un joli cottage simple avec galerie sur le devant et 5 chambres. Loué $10 par mois.

Nos 2044 et 2046 rue Rousseau.

(f)—Le lot F mesurant 31 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue Rousseau sur 159 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant en un splendide cottage double avec galerie sur le devant et cinq chambres de chaque côté et se loue pour $22 par mois.

Quatrièmement—Une certaine portion de terre située dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Rousseau, Adèle, Joséphine et Fulton ou St Thomas, mesurant cent trente cinq pieds, neuf pouces de face à ladite rue Rousseau sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent cinquante huit pieds, neuf pouces et demi. ladite portion de terre comprenant et est composée de deux lots designés comme numéros un et deux, contigus et mesurant chacun soixante trois pieds, onze pouces de face à la rue Rousseau par la ci devant profondeur mentionnée et une étendue ou morceau de terre contiguë au dit lot numéro deux sur le côté le plus près de la rue Adèle faisant une partie du lot désigné comme numéro trois sur le même plan que les deux autres lots. Ladite portion ayant sept pieds onze pouces de face à la rue Rousseau sur la profondeur ci-dessus. Lesdits lots un, deux et trois étant ainsi désigné sur un plan fait par le voyer de ville, le 9me jour de novembre 1829, déposé en l'étude de G.R Stringer, ancien notaire en cette ville.

Les améliorations devant être ci-après décrites.

Cinquièmement—Un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Joséphine Rousseau, Adèle et Fulton, désigné comme lot No 5 sur un devis annexé à un acte passé pardevant D. R. Kenny, ancien notaire de la paroisse Jefferson en cet Etat, le 1er février 1857 et mesurant trente pieds de face à la rue Joséphine sur soixante trois pieds onze pouces trois lignes de profondeur, mesure anglaise.

Les améliorations devant être ci-après décrites.

Sixièmement — Un certain lot de terre situé dans le 4ème district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Adèle Joséphine, Fulton, et Rousseau, désigné par le numéro un sur un plan par L. Bringier, voyer, daté le 10 février 1834, et mesurant vingt sept pieds, six pouces de face à la rue Joséphine par cent cinquante neuf pieds dix pouces de profondeur entre lignes parallèles mesure américaine.

Les améliorations devant être en ceci après décrit.

Septièmement—Deux certains lots de terre situés dans le même district et ilet comme la dite propriété ci dessus décrite, désignés comme lots numéros deux et trois sur ledit plan de L. Bringier. Le lot numéro deux mesurant vingt sept pieds six pouces de face à la rue Joséphine sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles, et le lot numéro trois mesurant vingt sept pieds six pouces de face à la rue Joséphine sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lesdits lots sont contigus au lot numéro un, et un borné dans le fond par une allée commune à ladite ilet et autre.

Les améliorations devant être ci après décrites.

Huitièmement—Un certain morceau ou portion de terre situé dans le même district et ilet que ladite propriété ci-dessus décrite, formant l'arrière partie des lots neuf, dix et onze, sur ledit plan par Bringier, et mesurant dix sept pieds six pouces sur la dite ligne, cinquante pieds sur le fond des lots numéros neuf et dix, vingt cinq pieds sur la ligne du fond du lot numéro onze, vingt sept pieds six pouces sur la ligne divisant le lot numéro onze de la partie du lot numéro six, et vingt cinq pieds sur la ligne du fond du lot numéro onze, d'après un devis fait par Hugh Grant et annexé à un acte passé pardevant L. T. Kenny, ancien notaire, le 22 octobre 1846.

Les améliorations devant être ci-après décrites.

Neuvièmement—Un certain morceau ou portion de terre dans le même district et ilet que ladite propriété huitièmement décrite, situé dans le fond des deux lots de terre autrefois achetés par M. Conrad de John A. Merle, syndic de ses propres créanciers, par acte passé pardevant F. Grima, ancien notaire le 21 juin 1841, mesurant ou mesure anglaise environ trente neuf pieds dix et un quart de pouces de profondeur entre lignes parallèles plus ou moins, et incluant toute l'espace appartenant audit Henry P. Walter, vendeurs Mme M. E Walker et autres, audelà cent vingt pieds de la rue Adèle et est désigné par la lettre B d'après un devis de J. A. D'Hémécourt, député voyer et mesurant d'après cela cinquante cinq pieds de largeur.

La propriété ci-dessus ensemble avec cette quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième propriété décrite ont été subdivisés, et sera vendu ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent en accord un plan de voyer daté le 7 juillet 1905 fait par Charles G. Del Isle à savoir:

Nos 2047-2049 rue Rousseau

Splendide cottage double avec chemin pour voiture.

(a)—Le lot B mesurant 41 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Rousseau sur une première profondeur sur la ligne de côté le plus près de la rue Joséphine de 148 pieds, auquel point il se rétrécit 14 pieds 8 pouces et 5 lignes sur une ligne parallèle à la rue Rousseau, de là il y a une autre profondeur de 30 pieds 9 pouces et 4 lignes et il y a sur la ligne du côté le plus près de la rue Adèle une première profondeur de 98 pieds 6 pouces auquel point ledit lot s'élargit de 31 pieds 6 pouces sur une ligne parallèle à la rue Rousseau, et de là à une deuxième profondeur de 60 pieds 3 pouces et 4 lignes et une largeur sur la ligne du fond de 58 pieds 3 pouces et 7 lignes.

Les améliorations sur le susdit lot comprenant un splendide cottage double, 4 chambres de chaque côté. Sur un côté il y a un grand passage pour voiture, une jolie écurie et deux chambres dans la bâtisse du fond et grande cour à l'arrière.

Nos 2043-2045 rue Rousseau.

(b)—Lot C mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue Rousseau sur 98 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations du lot ci dessus comprenant un joli cottage double contenant 4 chambres de chaque côté et se louant à $18 par mois.

Nos 2039-2041 rue Rousseau.

(c)—Le lot D mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Rousseau sur 98 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant un cottage double contenant de chaque côté 4 chambres et rapportant $18 par mois.

Nos 2035-2037 rue Rousseau.

(d)—Le lot E mesurant 31 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Rousseau sur une profondeur de 98 pieds 6 pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant un cottage double avec 4 chambres de chaque côté et se louant pour $18 par mois.

No 523 rue Joséphine.

(e)—Le lot F mesurant 30 pieds 10 pouces de face à la rue Joséphine sur une première profondeur sur le côté le plus près de la rue St Thomas de 179 pieds duquel point il s'élargit 24 pieds 2 pouces, et delà ayant une deuxième profondeur de 20 pieds 8 pouces 6 lignes. Sur la ligne le plus près de la rue Rousseau ledit lot ayant une première profondeur de 136 pieds 11 pouces 7 lignes, duquel point il s'élargit 60 pieds 3 pouces 4 lignes, delà ayant une deuxième profondeur de 63 pieds 2 pouces 4 lignes et a une largeur à travers la ligne du fond de 115 pieds 3 pouces 4 lignes.

Les améliorations comprenant une splendide résidence à deux étages avec allée pour voiture et grand terrain sur la façade et très grand terrain dans le fond.

No 529 rue Joséphine.

Un grand et superbe cottage simple entouré par un magnifique terrain.

(f) Le lot [G] mesurant 51 pieds 8 pouces de face à la rue Joséphine par une profondeur sur le coté le plus près de la rue St Thomas de 189 pieds, 10 pouces et 3 lignes sur le coté le plus près de la rue Rousseau, ledit lot à une première profondeur de 179 pieds auquel point ledit lot se retrécissant 24 pieds 2 pouces et delà à une autre profondeur 10 pieds 10 pouces et 3 lignes et une largeur à travers la ligne du fond de 27 pieds 6 pouces.

Les améliorations ci-dessus comprenant un grand et joli cottage simple avec mansarde avec grande chambres le tout en bon état et était la résidence du défunt Henry P. Walter.

Nos 517-519 rue Joséphine.

Connus comme "Temperance Hall."

(g)—Le lot H mesurant 31 pieds plus ou moins de face à la rue Joséphine sur une profondeur de 78 pieds 8 pouces entre lignes parallèles. Les améliorations qui s'y trouvent comprenant une bonne bâtisse à deux étages.

Dixièmement—Un certain lot ou portion de terre, situé dans le vieux Faubourg Lafayette, maintenant quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Rousseau, Adèle et Fulton, et mesurant trente et un pieds, onze pouces et sept lignes et demie de face à la rue Rousseau sur soixante huit pieds de profondeur et façade à la rue Joséphine, entre lignes parallèles, mesure américaine, formant le coin desdites deux rues, le tout d'après un devis annexé à une vente de Wine gruber à H. Struth, passé le 2 décembre 1852 en le Bureau de registre des hypothèques de Jefferson, lequel dit lot ou portion de terre formant une partie du lot désigné par le numéro huit, dans ledit ilet, sur un plan de la ville de Lafayette par Hugh Grant, voyer et il forme aussi partie de deux portions de terre achetées par C. Wunsgerber par acte passé en l'étude de l'ancien annotateur de la paroisse de Jefferson, le 14 novembre 1851.

Lequel dit lot est aussi désigné par la lettre A, sur un plan de voyer daté le 7 juillet 1905, fait par Charles G. Del Isle.

Les améliorations comprenant une épicerie d'encoignure et un joli cottage.

No 2059 rue Rousseau et 507 Joséphine.

La grocerie contenant 5 chambres et louée $15 par mois.

Le cottage contenant 3 chambres et loué à $6 par mois.

Onzièmement—Un certain lot de terre situé dans le faubourg Lafayette maintenant quatrième district de cette ville, désigné comme lot No 3 dans l'ilet No 4, compris entre les rues Rousseau, Joséphine, Adèle et Fulton, lequel lot est une partie du lot original No 8 dudit ilet et mesurant trente pieds de face à la rue Joséphine par une profondeur de soixante trois pieds onze pouces et trois lignes entre lignes parallèles et une partie du lot numéro quatre vingt trois du dit ilet sur le plan du Faubourg Lafayette, déposé en l'étude de Carlisle Pollock ancien notaire en cette ville et est une partie du lot numéro huit de l'ilet trente par le plan de la ville de Lafayette fait par Hugh Grant, voyer, lequel lot est aussi désigné par la lettre I sur un certificat de voyer daté le 7 juillet 1905 par Charles G. DelIsle.

Les améliorations sont connues comme

No 511 rue Joséphine.

et comprenant une bonne résidence à deux étages avec une grande cour sur le côté et contenant environ 8 chambres.

Douzièmement—Un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Adèle, Fulton et Rousseau, et désigné comme lot numéro huit sur un plan déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, sous le No 199, ledit lot formant l'encoignure des rues Joséphine et Fulton, et mesurant vingt sept pieds huit et demi pouces de face à la rue Joséphine sur une profondeur et façade à la rue Fulton de cent dix pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations devant être ci-après décrites.

Treizièmement—Un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Fulton, Adèle, Joséphine et Rousseau, désigné comme lot No 7 sur un plan déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire, sous le No 199, ledit lot mesurant 27 pieds 6 pouces de face à la rue Joséphine sur une profondeur de cent dix pieds, entre lignes parallèles. Laquelle propriété ensemble avec le Douzièmement décrite a été subdivisée et sera vendue avec les améliorations qui s'y trouvent d'après un arpentage et plan de subdivision, daté le 7 juillet 1905, fait par Charles G. De Isle, comme suit:

(a) Le lot A mesurant 55 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Joséphine par une profondeur sur la ligne de coté vers la rue Rousseau de 78 pieds 1 pouce et à une profondeur et façade à la rue St Thomas de 75 pieds et le dit lot à une largeur à travers la ligne du fond comme suit, commençant à la rue St Thomas il court au long d'une allée commune à une distance de 42 pieds 2 pouces et 4 lignes et parallèle à la rue Joséphine auquel point il longe la ligne de fond de ladite allée, et parallèle à la rue St Thomas à une distance de 3 pieds 1 pouce et de là encore court parallèlement à la rue Joséphine à une distance de 13 pieds à un point, où il joint la ligne de profondeur premièrement décrite

Les améliorations sont connues comme

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

Nos 543, 545, 547, 549 rue Joséphine, coin de la rue St-Thomas.

et comprenant une splendide rangée de quatre maisons en bois contenant à chaque division 4 chambres et rapportant $36 par mois de loyer.

(b)—Le lot B sur le plan ci-dessus mentionné mesurant 32 pieds 4 lignes de face à la rue St Thomas et a une profondeur de 55 pieds 2 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles, et est borné sur le côté vers la rue Joséphine par une allée commune 3 pieds 1 pouce de largeur et de l'autre côté par une autre allée commune 4 pieds 10 pouces et 3 lignes de largeur.

Les améliorations sont connues comme

Nos 2044 et 2046 St Thomas,

Consistant en une splendide maison double en bois rapportant $16 par mois de loyer, contenant 4 chambres de chaque côté.

Quatorzièmement—Deux certains lots ou portion de terre situés et étant dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Joséphine, Fulton et Rousseau, un désigné par le No 1 sur un plan fait par Pacquet et Campon, déposé en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire en cette ville, mesurant en mesure américaine 31 pieds 7 pouces 1 ligne de face à la rue Jackson sur une profondeur et façade à la rue Fulton de cent vingt pieds, formant le coin desdites rues Fulton et Jackson, et l'autre lot ou portion de terre est immédiatement contigue au lot numéro un et mesurant trente et un pieds cinq pouces et une ligne de largeur sur quarante pieds de profondeur, étant la partie du fond du lot numéro deux, laquelle dite propriété sera vendue d'après un plan daté le 7 juillet 1905, exécuté par Charles G. Del Isle, comme suit;

[a] —Le lot A formant l'encoignure des rues Jackson et St Thomas, mesurant 31 pieds 7 pouces et 1 ligne de face à la rue Jackson, par une profondeur et façade à la rue St Thomas de 83 pieds 8 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme

Nos 547-549 avenue Jackson

et comprenant un joli cottage double avec une bâtisse à deux étages dans le fond louant à $29 par mois et contenant de chaque côté galerie de devant et 5 chambres.

(b)—Le lot C est contigu à la propriété ci-dessus décrite mesurant 34 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue St Thomas sur une profondeur sur le côté vers la rue Joséphine de 63 pieds 2 lignes sur le côté vers la rue Jackson à une première profondeur de 31 pieds 7 pouces et 1 ligne, auquel point ledit lot s'élargit de 5 pieds 8 pouces et 4 lignes sur une ligne parallèle à la rue St Thomas, et delà à une autre profondeur sur une ligne parallèle à la rue Jackson de 31 pieds, 5 pouces et 1 ligne et ayant une largeur au travers de la ligne du fond de 40 pieds. Les améliorations sont connues comme les

Nos 2126 2130 rue St-Thomas,

et consistant en un splendide cottage double en bois rapportant $20 par mois de loyer et contenant de chaque côté 4 chambres, hangar, etc.

Quinzièmement—Un certain lot de terre situé, étant et se trouvant dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Joséphine, Fulton ou St Thomas et Rousseau, ledit lot ou portion de terre commençant à une distance de trente et un pieds sept pouces et une ligne de l'encoignure des rues Jackson et Fulton, et mesurant trente et un pieds cinq pouces et une ligne de face à la rue Jackson sur une profondeur de quatre vingt pieds entre lignes parallèles, mesure américaine; ledit lot de terre étant la portion de façade du plus grand lot désigné par le numéro deux sur un plan par Pacquet et Campson, et déposé en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire en cette ville, le tout d'après le plan annexé à un acte passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire, le 25 mai 1874.

Les améliorations sont connues comme le

No 543 avenue Jackson

et consistant en un joli cottage simple avec grande cour sur le coté et contenant galerie sur le devant et six chambres loué pour $14 par mois.

Sixièmement—Quatre certains lots de terre situées étant et se trouvant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, St Thomas St André et Chippewa désignés par les Nos deux trois, quatre et cinq sur un certain plan fait par P. M. Tourné, architecte, daté le 5 janvier 1866 et déposé pour référence en l'étude de Wm J. Castel, ancien notaire en cette ville, comme plan F du livre des plans No un; lesdits lots sont contigus et mesurant comme suit, à savoir: Les lots deux, trois et quatre chacun treize pieds un pouce et quatre lignes de face à la rue Joséphine sur une profondeur entre lignes parallèles de 85 pieds 1 ligne, et le lot No 5 mesurant 13 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Joséphine sur une profondeur entre lignes parallèles de 87 pieds 7 pouces et 1 ligne; lots Nos 2, 3 et 4 ayant l'usage d'une allée de 2 pieds 7 pouces de largeur dans le fond en commun avec eux et d'autres lots, A. M.

Les améliorations sont connues comme les

Nos 603 605 607 609 rue Joséphine

Et comprenant une bonne rangée de 4 demeures en bois rapportant $36 par mois de revenu, et contenant dans chaque division 4 chambres, hangar, etc.

Dix-septièmement—Un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 8, borné par l'avenue St George ou Howard, Jacobs ou Fréret, Sixième et Septième, désigné par le numéro un d'après le plan fait par L. H. Pilié, voyer, le 13 avril 1859, et déposé en l'étude de E. Bouny, notaire en cette ville; le dit lot formant coin de l'avenue St George ou rue Howard et de la rue Sixième, et mesurant trente et un pieds, trois pouces de face à l'avenue St-George, ou rue Howard par une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme les

Nos 2901-2903 rue Howard,

et comprenant un splendide cottage double avec 4 chambres de chaque côté, aussi un splendide cottage simple dans le fond du lot connu comme 2416 rue Sixième et contenant 3 chambres, etc., chacune des maisons ci-dessus sont en bon état et rapportant un revenu de $28 par mois.

Dix-huitièmement—Deux certains lots de terre situées dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Jackson, Derbigny et Première, et désignés par les Nos 12 et 13 de l'ilet 412 sur un certain plan déposé en l'étude de Selim Magner, ancien notaire en cette ville; lesdits lots sont contigus et mesurant chacun 28 pieds 4 pouces de face à la rue Jackson sur 116 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations devant être ci-après décrites.

Dix-neuvièmement—Un certain lot de terre, situé, étant et se trouvant dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Jackson et Première et désigné comme lot No 14 de l'ilet No 412 sur un certain plan déposé en l'étude de Selim Magner, ancien notaire en cette ville; ledit lot formant le coin des rues Jackson et Derbigny et mesurant vingt huit pieds, trois pouces et six lignes de face à la rue Jackson sur une profondeur de cent seize pieds, entre lignes parallèles et face à la rue Derbigny.

Laquelle propriété ensemble avec celle ci-dessus décrite a été subdivisée et sera vendue d'après un arpentage et plan le 7 juillet 1905, et fait par Charles G. Del'Isle, comme suit:

[a] lot "A" formant coin des rues Jackson et Derbigny, et mesurant 30 pieds, 6 pouces de face à l'avenue Jackson par une profondeur et façade à la rue Derbigny de 116 pieds;

Les améliorations sont connues comme les

Nos. 2024 et 2026 Jackson, coin Derbigny,

et comprenant un bon cottage double, rapportant $12 par mois et ayant 3 chambres de chaque côté.

(b) Le lot B mesurant 54 pieds 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Jackson sur une profondeur de 116 pieds, comme il est démontré sur le plan ci dessus mentionné. Les améliorations sont connues comme les

Nos 2020 et 2022 avenue Jackson,

Et comprenant un bon cottage double retiré de la banquette et ayant 3 chambres de chaque côté. Cette propriété rapportant un revenu de $13 par mois.

Vingtingtièmement — Un certain ilet de terre, situé dans le Quatrième district de cette ville, borné par les rues Derbigny, Jackson Roman et Joséphine, contenant 26 lots numérotés 1 à 26 inclusivement, d'après le plan de subdivision daté le 9 juillet 1905 fait par Chas DelIsle le tout d'après le plan à la Bourse et mesurant ensemble environ 318 pieds 2 pouces et 7 lignes de face à la rue Roman, et 225 pieds 7 pouces et 3 lignes de face sur chacune desdites rues Jackson et Joséphine, et 318 pieds 2 pouces et 7 lignes de face à la rue Derbigny.

Vingt et unièmement—Quinze certains lots de terre situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Derbigny, Première et Roman, désignés dans les Nos 1 à 15 inclusivement, de l'ilet No 417, sur un plan dans un livre de plans annexé à un acte de dépôt en l'étude de Selim Magner ancien notaire en cette ville, daté le 8 février 1869, et mesurant ensemble environ vingt neuf pieds un pouce et sept lignes de face à la rue Derbigny, deux cent soixante quinze pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Jackson,

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

179 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Roman et 276 pieds 7 pouces et 5 lignes sur la ligne divisant le dit lot de la balance dudit ilet. Sur ce terrain il se trouve au coin des rues Jackson et Derbigny une bonne résidence double en bois connue comme le

No 2100 avenue Jackson

et est louée pour $12 par mois.

Vingt-deuxièmement—Un morceau de terre triangulaire connu comme le No 312 Ville l'ancienne ville de Carrollton et maintenant le septième district de cette ville, borné par les rues Marie, Heaton et le chemin coquillé du Nouveau Canal, mesurant comme suit, à savoir: La portion de cela située dans l'ancienne ville de Carrollton, mesurant douze pieds cinq pouces de face à la rue Heaton, six pieds onze pouces et trois lignes à la rue Marie, et seize pieds, trois pouces et deux lignes de face sur la ligne de division entre la dite ancienne ville de Carrollton et cette ville, la portion de cela située dans la paroisse d'Orléans mesurant 244 pieds, 11 pouces de face à la rue Heaton, 91 pieds, 5 pouces de face à la rue Marie, et 280 pieds, 3 pouces de face sur le chemin coquillé du nouveau canal.

Vingt-troisièmement—Un certain lot de terre situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 207, lequel est compris entre les rues Magazine, Constance, Austerlitz et Constantinople, désigné comme lot E dudit ilet, d'après le plan de W. H. Williams, voyer, daté le 26 février 1879, annexé à un acte passé pardevant William H. Seymour, un notaire en cette ville, le 1er mars 1879; ledit lot de terre mesurant 30 pieds de face à la rue Austerlitz sur 120 pieds de profondeur.

Les améliorations sont connues comme le

No 826 rue Austerlitz

et comprennent deux petites bâtisses louées pour $4 par mois.

Vingt-quatrièmement—Un certain lot de terre, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, St André, Chippewa et Annonciation (autrefois Jersey), désigné par le No 2 sur un plan fait par J. N. B. de Pouilly, architecte et assistant voyer de ville, daté le 24 juin 1867 et déposé en l'étude de Jno F. Coffey, ancien notaire, comme plan A, et ledit lot mesurant vingt huit pieds quatre pouces de face à la rue Joséphine sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 120 pieds, et a 28 pieds 4 pouces de largeur dans le fond sur la ligne de côté du lot numéro sept, et ledit lot est contigu au lot numéro un, mesure américaine.

Les améliorations sont connues comme les

Nos 707, 709 rue Joséphine

et comprenant un bon cottage double retiré de la banquette, se louant pour $19 par mois. Chaque coté contient 4 chambres, citerne, hangard etc.

Vingt-cinquièmement—Un certain lot de terre situé et étant dans le quatrième district de cette ville (dans l'ancienne paroisse Jefferson) dans l'ilet borne par les rues Joséphine Adèle, Rousseau et Levée, d'après un plan dressé par M. Keating, ingénieur civil et voyer, daté le 23 avril 1853 et déposé en l'étude de W. H. Peters, ancien notaire en cette ville, annexé à un acte de dépôt pardevant ledit notaire, le 4 juin 1853, ledit lot de terre mesurant, en mesure américaine, d'après ledit plan trente sept pieds, trois pouces et cinq lignes de face à la rue Joséphine sur cent cinquante neuf pieds dix pouces et trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme les

Nos. 441 443 rue Joséphine,

et consistant d'un splendide cottage double en bois, retiré de la banquette, et contenant de chaque côté, galerie de devant, 5 chambres, hangar, etc. Cette propriété rapporte $22 par mois.

Vingt-sixièmement—Un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville, désigné par le numéro quatre, dans l'ilet borné par les rues St Thomas (autrefois Fulton), Joséphine, St André et Chippewa, ayant mesure anglaise, 37 pieds 10 pouces et 1 ligne de face à la rue St Thomas sur 159 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, d'après un devis annexé à un inventaire de la succession de Jo[illegible] Mayer par Alphonse Barnett, ancien notaire en cette ville, le 14 juillet A. D. 1864

Les améliorations sont connues comme les

Nos 2043-2045 rue St Thomas.

Et comprenant un bon cottage double en bois louée $20 par mois, et contenant de chaque côté 4 chambres, etc

Vingt septièmement—Quatre certains lots de terre, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, St André, St Thomas et Chippewa, désignés comme lots numéros, six, sept, huit et neuf, sur un plan dressé par P. M. Tourné daté le 5 juin 1866, et déposés en l'étude de W J. Castell, ancien notaire en cette ville comme plan "F" dans son livre de plan No. 1, le dit lot mesurant comme suite: Le lot No. 6, mesurant 16 pieds, 1 pouces et 5 lignes de face à la rue Joséphine, par 87 pieds et 1 ligne de profondeur entre ligne parallèle. Les lots Nos. 7, 8 et 9 sont contigu, et mesurant chacun 14 pieds 9 pouces et 1 1/2 ligne de face à la rue Joséphine par 87 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles. Laquelle propriété décrite ci dessus à été subdivisée et sera vendu d'après un plan de voyer fait et daté le 7 juillet 1905 par Charles G. Del Isle comme suit:

(a) Le lot A mesurant 28 pieds 11 pouces 4 lignes à la rue Joséphine sur une profondeur sur le côté le plus près de la rue St Thomas de 87 pieds 7 pouces 1 ligne; et sur le côté vers la rue Chippewa et courant à une allée commune ledit lot a une première profondeur de 76 pieds auquel point il s'élargit 1 pied 7 pouces 3 lignes au long de la ligne du fond de ladite allée, et delà à une autre profondeur de 11 pieds, 7 pouces et 1 ligne, et traverse sa ligne au fond, le dit lot mesurant 30 pieds, 6 pouces et 6 lignes.

Les améliorations sont connues comme les

Nos 611, 613 rue Joséphine,

et comprenant une bonne maison double à deux étages contenant 3 chambres de chaque coté et rapportant un revenue de $14 par mois.

[b] Le lot B sur le ci-dessus mentionné devis mesurant 28 pieds 3 lignes de face à la rue Joséphine par une profondeur sur la ligne de coté vers la rue Chippewa, de 87 pieds 7 pouce et 1 ligne et sur le côté vers la rue St Thomas. Le dit lot est borné par une allée en commun au long de laquelle elle a une première profondeur de 76 pieds auquel point elle s'élargit 1 pied 7 pouces et 2 lignes au long de la ligne du fond de l'allée ci-dessus mentionnée, et de là à une deuxième profondeur de 11 pieds 7 pouces et 1 ligne a sa ligne du fond à travers laquelle mesurant 29 pieds 10 pouces et 2 lignes.

Les améliorations sont connues comme

Nos 615-617 rue Joséphine,

et comprenant une bonne maison double à deux étages contenant 3 chambres de chaque côté, et rapportant un revenu de $14.00 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit garantie par billets de l'acquéreur avec 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement avec toutes les clauses usuelles de sécurité et cinq pour cent de frais d'avocat en cas de procès, le tout d'après le conseil de famille tenu pour l'intérêt des héritiers mineurs susdits, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1905 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant James J. Woulfe, notaire, aux frais des acquéreurs.

McCloskey & Benedict, John B. Fisher, Edward P. Cousin et Edward F. Foley, avocats. 9 juil—9 16 23 30 août 6 10

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Sarah Ford, veuve de feu Anthony Deter. Sr., et femme décédée, par 2nd mariage de Bernard Fontan, Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 75.416 — Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Bernard Fontan, Sr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour —THOMAS CONNELL, Greffier.—A Guilbault, avocat.

7 juil—7 11 16

Succession de Alexander J. Dwyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 73.363—Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final, présenté par W. H. Dwyer, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. Farrar, Jonas & Kruttschnitt, avocats.

13 juil—13 16 21

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

:0:

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur extensivement améliorée dans le Sixième District.

Portant le No municipal 3427 rue Chestnut entre l'avenue Louisiana et la rue Delachaise.

Terrain mesurant 120'x129' 10" 4"'.

Succession de Eugène Doherty.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 13.993—En vertu d'un writ de fieri facias contre Mme Mary E Doherty et en faveur de Frank L Doherty, William P. Doherty, Richard J Doherty et Edward E. Doherty, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 17 août 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville borné par les rues Chestnut, Delachaise, Coliseé et l'avenue de la Louisiane, dans l'ilet No 15 et mesurant cent vingt pieds de face à la rue Chestnut par cent vingt neuf pieds dix pouces et quatre lignes entre lignes parallèles, M. A. et est composée de tout les lots Nos 1, 18, 19 et une portion du lot 16 contigu au lot 17 et mesurant 24 pieds de face à la rue Chestnut.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Dart & Kernan, avocats pour les demandeurs.

14 juil — 14 21 28—août 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur Améliorées des Premier et Quatrième Districts,

Connues comme Nos 316 et 318 rue Sud Prieur, entre l'avenue Tulane et la rue Palmyre,

Et No 1922 rue Deuxième, entre les rues Dryades et Sud Remparts.

Paul L. Bango vs Mme Lizzie Cavelry, veuve de Tony Doliac.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 75,053—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 27 juillet 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

1° Un certain morceau ou portion de terre situé dans le premier district de cette ville, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet No 466, borné par les rues Prieur, Roman, l'avenue Tulane et la rue Palmyre, désigné comme partie du lot 12 et du lot 13, et mesurant trente pieds de face à la rue Prieur sur cent quarante huit pieds six pouces de profondeur.

2° Un certain morceau ou portion de terre situé dans le quatrième district de cette ville, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet No 273, borné par les rues Deuxième, Troisième, Dryades et Sud Remparts, désigné comme lot No 24 et mesurant vingt quatre pieds de face à la rue Deuxième sur cent douze pieds huit pouces de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Wickliffe & Falls, avocats pour le demandeur.

23 juin—23 30—juil 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur du Premier District,

City Realty Company Limited vs Albert Steele.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 75.304—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 juillet 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et servitudes là dessus y appartenant ou de quelques façons en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Lopez, Perdido, Salcedo et Gravier, désigné par le No Municipal 651, ledit lot est désigné par le No neuf sur un devis annexé à un acte de vente dudit lot par la demanderesse au défendeur, passé le 31 octobre 1899 pardevant N. B. Trist, ancien notaire et mesurant d'après ledit devis trente pieds de face à la rue Lopez par une profondeur entre lignes parallèles de cent deux pieds, neuf pouces et six lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

E. A. Parsons, avocat pour la demanderesse.

23 juin—23 24 30 — juil 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêts dans une propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Favrot et Livaudais vs Ernest V. Reiss et Veuve J. J. Reiss

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 51.183—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 27 juillet 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titre et intérêts des défendeurs dans cette affaire, Ernest V Reiss et Marie Madeleine Carré, veuve de feu James J. Reiss, dans et à un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, désigné comme lot No 6 dans l'ilet No 139, borné par les rues St Claude, Liberté, Ursulines et St Philippe, mesurant quarante cinq pieds sept pouces de face à la rue St Claude sur cent cinquante pieds de profondeur.

Lesdits intérêts consistant en un cinquième non divisé pour chacun desdits défendeurs.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Hughes & Favrot, avocats pour les demandeurs.

23 juin—23 24 30—juil 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un piano Keiss & Co.

The Cable Co. vs Vve Clarence W. Natting à femme sole.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 73,522—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 19 juillet 1905, à 2:30 heures p m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dans le magasin de la demanderesse No 914 rue du Canal, Un piano Keiss & Co.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Merrick & Lewis et Philip Gensler, avocats pour la demanderesse. 8 juil—8 12 19

AVIS AUX CREANCIERS

Mme M. Schwartz versus Edward G. Schwartz Lumber Manufacturing Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 76.403—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le 1er compte provisoire présenté par James M. Conner, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Robert J. Maloney, avocat. 13 juil—13 17 22

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'articles de toilette pour hommes, malles, valises, bijouterie, vitrines, etc.

Aussi un grand coffre-fort en fer.

Sol Streiffer vs I. Dulberger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 76.227 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, le 24 juillet 1905, à 10:30 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir—

Dans mon entrepôt rue Ste Anne, entre Royale et Chartres.

Un vaste assortiment de tissus d'articles de toilette pour hommes, d'instruments à musique, de malles, valises, bijouterie et articles divers, etc., comme les accuse un inventaire enregistré; aussi des vitrines et un grand coffre-fort.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Charles Rosen, avocat pour le demandeur.

13 juil—13 19 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de ménage, etc., bail et droit d'occupation.

Mme Fannie d'Alsace et al vs A. B Miller & Co. et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 76.393—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 24 juillet 1905, à 10:30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir—

I. Dans mon entrepôt, rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres.

Un vaste assortiment de meubles de ménage et d'effets mobiliers, articles divers, etc., accusés dans un inventaire enregistré.

II. Le terme non expiré d'un bail de la propriété No 807 rue Poydras, entre les rues Carondelet et Carroll, ledit bail expirant le 30 septembre 1905, et le loyer étant de $40 par mois, payable mensuellement, et au cas où ne serait pas vendu le bail, alors serait offert en vente:

III. Le droit d'occupation de ladite propriété à partir de la date de la vente jusqu'au 30 septembre 1905.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions — Comptant sur les lieux.

H. B McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Carroll & Carroll, avocats pour la demanderesse.

13 juil—13 19 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande et jolie propriété de résidence de valeur du Quatrième District.

Portant le numéro municipal 2341 rue Camp, entre les rues Première et Philip.

Dans l'affaire de la succession de Melvil A. Puech.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 76,538—Division B En vertu d'un ordre de vente, rendu et signé le 29 juin 1905, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 août 1905, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Première Chestnut et Philip, désigné par la lettre B, sur un croquis d'arpentage fait par Edgar Pilié, le 20 mars 1895, et annexé à l'acte d'achat par Melvil A. Puech, de Raymond B. Soudder, par acte pardevant N. B. Trist notaire, le 27 mars 1895, et d'après lequel ledit lot mesurant comme suit:

Commençant à une distance de cent cinquante sept pieds de l'encoignure des rues Première et Camp, une première façade de vingt sept pieds, de là sur une ligne déviante à un léger angle vers la rue Chestnut, une autre profondeur de vingt trois pieds, faisant une façade totale de cinquante pieds à la rue du Camp, sur ladite ligne brisée, quarante cinq pieds sur la ligne du fond, sur une profondeur de cent quarante pieds sur les deux lignes de côté.

Conditions—Comptant sur les lieux; l'acquéreur devant payer en dessus et en sus du montant de son enchère, toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles pour l'année 1905.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

John Dymond, Jr., avocat.

1 juil—1 7 14 21 28—août 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Vente par le Shérif Civil d'une Propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant les Nos municipaux 3317 et 3319 rue Tchoupitoulas, entre la rue Tolédano et l'Avenue Louisiana.

Dans le but d'effectuer un partage dans l'affaire de

Edward Renz vs Mme Teresa Riese et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—Division B—No 76,214—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendu le 9 juin 1905 et signé le 19 juin 1905, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée pour effectuer un partage, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 juillet 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet numéro cent, borné par les rues Levée (maintenant Tchoupitoulas) Chippewa, Tolédano et l'avenue de la Louisiane, désigné par la lettre B, sur un devis dressé par William Thiel, voyer, annexé à un acte de vente passé pardevant P. E. Davis, ancien notaire, dans la paroisse de Jefferson, daté le 16 avril 1868, ledit lot mesurant trente cinq (35') pieds un (1") pouce, deux (2"') lignes de face à la rue Levée (maintenant Tchoupitoulas) par une profondeur sur une ligne vers le lot A de quatre vingts (80') pieds dix (10") pouces cinq (5"') lignes courant deux (2') pieds et deux (2") lignes vers la rue Tolédano dans le fond du lot A, et courant parallèle avec la première ligne cinquante neuf (59') pieds onze (11") pouces six (6"') lignes dans le fond, et une profondeur de cent vingt huit (128') pieds six (6") pouces et six (6"') lignes vers l'avenue de la Louisiane et trente six pieds sur la ligne du fond.

Conditions—Comptant; l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant John C. Davey, Jr., notaire; l'acquéreur assumant et payant en plus et au-dessus du montant de son enchère les taxes de 1905 et déposant comptant au moment de l'adjudication vingt pour cent du prix d'achat.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dinkelspiel & Hart, avocats.

28 juin—23 30—juil 7 14 21 27

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.